

CAP Constructeur en canalisations des travaux publics



Le titulaire de ce diplôme est ouvrier professionnel. Il travaille dans une entreprise de travaux publics spécialisée dans les réseaux et les branchements en travaux neufs ou en travaux d'entretien. Il est capable de construire et d'entretenir les réseaux de canalisations pour l'adduction d'eau potable, la distribution d'eau industrielle, la collecte d'eaux usées. Il réalise de petits ouvrages de génie civil annexes à ces réseaux. Il assure la pose d'accessoires de fontainerie et d'équipements hydrauliques des stations de captage, de stockage... Il sait également installer des canalisations pour le passage de conducteurs électriques ou de réseaux de télécommunication ou de vidéocommunication, et pour le transport de gaz.

Exemple(s) de métier(s):

- [canalisateur/trice](#)

Poursuite des études

Le CAP débouche sur la vie active mais il est possible, à certaines conditions, de poursuivre des études en 2 ans vers un bac pro ou un BP du domaine.

Poursuite d'études conditionnelle

Exemples de formations poursuivies :

- [Bac pro Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros oeuvre](#)
- [Bac pro Travaux publics](#)
- [BP Métiers de la piscine](#)

Ministère(s) de Tutelle ministère chargé de l'Éducation nationale

- **Nature du diplôme** diplôme national ou diplôme d'Etat
- **Durée de la formation** 2 ans
- **Niveau terminal d'études** CAP ou équivalent